



**UNIVERSITÉ  
JEAN MONNET**  
SAINT-ÉTIENNE



**Faculté Arts Lettres Langues**  
Centre Administratif : bâtiment G rdc  
33, rue du Onze-Novembre  
42023 Saint-Étienne cedex 2  
Tél. 04 77 42 13 13 – Fax. 04 77 42 13 30

# **DEPARTEMENT D'ITALIEN**



**2019 - 2020**

# CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2019-2020

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet	
1	D	M	1	V	1	D	1	M	1	M	1	D	1	M	1	V	1	L	Férié	1	M
2	L	M	2	S	Vacances de Toussaint	L	2	J	Vacances de Noël	D	2	L	2	L	2	S	2	M		2	J
3	M	J	3	D		M	3	V		L	3	M	3	M	3	D	3	V		3	V
4	M	V	4	L		M	4	S		M	4	M	4	M	4	L	4	J		4	S
5	J	S	5	M	8	J	5	D	Examens	M	5	J	5	J	5	M	5	M		5	D
6	V	D	6	M		V	6	L	Examens	J	6	V	6	V	6	M	6	M		6	L
7	S	L	7	J		S	7	M	Examens	V	7	S	7	S	7	J	7	J		7	M
8	D	M	8	V		D	8	M	Examens	M	8	D	8	D	8	V	8	L		8	M
9	L	M	9	S		L	9	J	Examens	D	9	L	9	L	9	S	9	M		9	J
10	M	J	10	D		M	10	V	Examens	L	10	M	10	M	10	D	10	M		10	V
11	M	V	11	L	9	M	11	S	Examens	M	11	M	11	S	11	L	11	J		11	S
12	J	S	12	M		J	12	D	Examens	M	12	J	12	J	12	M	12	V		12	D
13	V	D	13	M	9	V	13	L	Examens	J	13	V	13	V	13	M	13	V		13	L
14	S	L	14	J		S	14	M	Examens	V	14	S	14	S	14	J	14	V		14	M
15	D	M	15	V		D	15	M	Examens	M	15	D	15	D	15	V	15	L		15	M
16	L	M	16	S		L	16	J	Examens	S	16	L	16	L	16	S	16	M		16	J
17	M	J	17	D		M	17	V	Examens	D	17	M	17	M	17	D	17	V		17	V
18	M	V	18	L		M	18	S	Examens	M	18	M	18	S	18	L	18	J		18	S
19	J	S	19	M	10	J	19	D	Reprise	M	19	J	19	D	19	M	19	V		19	D
20	V	D	20	M		V	20	L	Reprise	J	20	V	20	V	20	M	20	V		20	L
21	S	L	21	J		S	21	M	Reprise	V	21	S	21	S	21	J	21	V		21	M
22	D	M	22	V		D	22	M	Reprise	M	22	D	22	D	22	V	22	L		22	M
23	L	M	23	S		L	23	J	Reprise	S	23	L	23	L	23	M	23	M		23	J
24	M	J	24	D		M	24	V	Reprise	L	24	M	24	M	24	D	24	V		24	V
25	M	V	25	L		M	25	S	Reprise	M	25	M	25	S	25	L	25	L		25	S
26	J	S	26	M	11	J	26	D	Reprise	M	26	J	26	J	26	M	26	M		26	D
27	V	D	27	M		V	27	L	Reprise	J	27	V	27	V	27	L	27	V		27	L
28	S	L	28	J		S	28	M	Reprise	V	28	S	28	S	28	J	28	J		28	M
29	D	M	29	V		D	29	M	Reprise	M	29	D	29	D	29	V	29	V		29	M
30	L	M	30	J		L	30	J	Reprise	S	30	L	30	L	30	J	30	S		30	J
		J				M	31	V	Reprise	M	31	M	31	M	31	D	31	D		31	V

## TABLE DES MATIERES

ORGANIGRAMME, PRESENTATION & STATUTS DU DEPARTEMENT	3
REUNIONS DE RENTREE & CALENDRIER UNIVERSITAIRE	4
LICENCE D'ITALIEN : OBJECTIFS SCIENTIFIQUES ET PEDAGOGIQUES	5
REGLEMENT ETUDES ITALIENNES	6/7
REGIME GENERAL DES EXAMENS	8/9
SEMESTRE 3	10/11
SEMESTRE 4	12/13
P.P.P. (PROJET PERSONNEL PERSONNALISE)	14
SEMESTRE 5	15/16
SEMESTRE 6	17/18
OPTION PRÉPROFESSIONNALISANTE L3 LETTRES ET LLCER : INITIATION À L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ	19/20
OPTION PRÉ-PROFESSIONNALISANTE : LLCER PROFESSEUR DE COLLÈGE ET DE LYCÉE	21/23
OPTION FLE	24/28
ETUDIER A L'ETRANGER EN LICENCE	29
ASSISTANTS DE FRANÇAIS DANS LES PAYS DE LANGUE ITALIENNE	29
PROGRAMME ERASMUS/SOCRATES	29
BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE	30
QUI FAIT QUOI	32
LES SERVICES NUMERIQUES POUR LES ETUDIANTS	33
SERVICE DES PUBLICATIONS	34

**IMPORTANT : CE LIVRET VOUS SERA UTILE TOUTE L'ANNEE. LE CONSULTER, LE CONSERVER, ET L'APPORTER LORS DES REUNIONS DE RENTREE.**

## ORGANIGRAMME DU DEPARTEMENT

**Directeur du Département :** M. Vito AVARELLO  
Bureau LR12 Tél. 04.77.42.16.11

**Responsable ERASMUS :** M. Stefano LAZZARIN

**Secrétaire du Département :** Mme Sylvie Ferret  
Sylvie.ferret@univ-st-etienne.fr  
Tél. 04.77.42.13.13

**Service Scolarité :** Mme Florence MELA  
Tél. 04.77.42.13.21  
Florence.mela@univ-st-etienne.fr

## PRESENTATION DU DEPARTEMENT

M. AVARELLO Vito	MC	vito.avarello@univ-st-etienne.fr
M. LAZZARIN Stefano	MC	stefano.lazzarin@univ-st-etienne.fr
Mme NICOU Pascaline	MC	pascaline.nicou@univ-st-etienne.fr
Mme VIANELLO Elisabetta	MC	elisabetta.freconon@univ-st-etienne.fr

PR : Professeur des Universités  
MC : Maître de conférences

PRAG : Professeur Agrégé  
ATER : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche

L : Lecteur/Lectrice

Dates réunions de rentrée :

**VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2019**

- 5 <sup>ème</sup> & 6 <sup>ème</sup> semestres	14H 00	Salle SR 7
- 3 <sup>ème</sup> & 4 <sup>ème</sup> semestres	14H 00	Salle SR 7

**Journées d'accueil des Étudiants en 1ère année**  
par le service universitaire d'information et d'orientation Cap Avenir  
Lundi 2 septembre 2019 de 14h00 à 16h00, campus tréfilerie

Date début des cours :

**LUNDI 09 SEPTEMBRE 2019**

\*Les directeurs de mémoire recevront leurs étudiants de M1 sur rendez-vous pour la mise en œuvre du travail de recherche.

**CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2019 - 2020**

**Début des cours : le Lundi 10 septembre 2019 (conformément à l'emploi du temps)**

**ANNÉE UNIVERSITAIRE :**

<b>1<sup>er</sup> semestre</b>	<b>du lundi 10 septembre 2019 au samedi 7 décembre 2019</b> (12 semaines).
<b>2<sup>nd</sup> semestre</b>	<b>du lundi 20 janvier 2020 au vendredi 24 avril 2020</b> (12 semaines).

**VACANCES UNIVERSITAIRES :**

<b>TOUSSAINT :</b>	<b>du samedi 26 octobre</b> (au matin) <b>au lundi 4 novembre 2019</b> (au matin).
<b>NOËL :</b>	<b>du vendredi 20 décembre 2019</b> (au soir) <b>au lundi 6 janvier 2020</b> (au matin).
<b>HIVER :</b>	<b>du vendredi 28 février</b> (au soir) <b>au lundi 9 mars 2020</b> (au matin).
<b>PRINTEMPS :</b>	<b>du vendredi 24 avril</b> (au soir) <b>au lundi 4 mai 2020</b> (au matin).

**Les étudiant-e-s sont invité-e-s à consulter régulièrement leur messagerie et l'espace numérique de travail (MyUJM) du site universitaire, pour toutes informations relatives à leur scolarité.**

**Attention : d'éventuelles modifications pourraient être apportées à ce livret à la rentrée de septembre 2019.**

## LICENCE LLCER parcours ITALIEN-ESPAGNOL

### Objectifs scientifiques et pédagogiques

**Enseignements théoriques, introduits progressivement** dans le cursus et **étayés d'enseignements méthodologiques** (analyse de textes et documents, méthodologie de la dissertation et du commentaire, etc.) : visent à acquérir une culture générale italianiste solide (repères chronologiques et courants civilisationnels au sens large (histoire, arts, géographie, grandes questions politiques ...), du Moyen-Age à nos jours, dans une démarche comparatiste qui permet de consolider la culture générale hors italien.

**Enseignements techniques** (traduction, expression écrite et orale, pratiques de laboratoire) : permettent d'acquérir la maîtrise de la langue orale et écrite contemporaine et moderne, pour offrir l'accès direct à des écrits antérieurs au XIX<sup>ème</sup> s.

**Mineure « espagnol »** (nouveau parcours) : il s'agit d'offrir une deuxième valence « méditerranéenne » de bon niveau pour élargir les débouchés en Masters tourisme, traduction, patrimoine, communication, journalisme international ... aux étudiants qui ne choisissent pas la voie de l'enseignement.

**Enseignements dits « transversaux »** : garantissent l'ouverture à des domaines complémentaires : entretien du français (langue et culture), bases de culture cinématographique, étude d'une LV2 (continué ou commencée), initiation à une langue ancienne, maîtrise des outils documentaires et numériques de base (objectif de **certification de type C2i niveau 1**), options à choix tantôt restreint, tantôt ouverts ; ils sont aussi des passerelles pour une éventuelle réorientation en début de cursus et de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle en fin de cursus.

### Compétences visées

Etre autonome et organisé dans son travail / Savoir mener une recherche documentaire / Développer sa curiosité et sa capacité de lecture / Développer des capacités d'analyse et de synthèse / Savoir construire une argumentation / Développer ses capacités d'expression écrite et orale en italien (et en espagnol pour le nouveau parcours) et en français ...

Autres compétences et débouchés, cf. <http://portail.univ-st-etienne.fr/bienvenue/guide-de-competences>

### Encadrement et aide à la réussite

**Progressivité du parcours** : la Licence se déploie sur 6 semestres de 30 Ects chacun (180 au total, dont 6 « libres ») ; les enseignements sont répartis de manière à passer d'une L1 encore très « transversale » à une spécialisation plus nette en L2, puis affirmée en L3.

**Enseignant référent** : tout étudiant se voit assigné, dès son arrivée, un enseignant qui le reçoit en entretien particulier, suit de manière individuelle son intégration et ses progrès, lui prodigue les conseils dont il a besoin, l'aide à s'évaluer, l'oriente vers les professionnels *ad hoc* de l'UJM en cas de difficultés spécifiques (d'orientation, sociale ou médicale ...). Ce suivi individuel est prévu sur l'ensemble du cursus.

### Poursuite d'études et insertion professionnelle

Un module d'aide à la construction d'un Projet Personnel et Professionnel (PPP) est prévu au S4 (UE1 / 1 Ects).

Un **stage** (avec objectif de sensibilisation soit aux métiers de l'enseignement, soit à la connaissance d'un milieu professionnel autre) peut être validé au titre des Ects libres du S4 (il peut être « filé » sur une période donnée (hors plages horaires de déroulement des cours) ou « concentré » hors période de déroulement des cours.

**Règlement Intérieur du Département d'Etudes italiennes**  
**UFR ALL**  
**Université Jean Monnet**

**Article 1<sup>er</sup> : Département**

*Le Département d'Etudes Italiennes est une structure de l'UFR Arts, Lettres, Langues, conformément à l'article 3 des statuts de l'UFR.*

*Conformément à l'article 14 des statuts de l'UFR, il définit la nature et la gestion des enseignements, ainsi que la politique pédagogique de sa filière.*

*Il assure, en accord avec la politique d'enseignement et de recherche de l'UFR, les relations avec les autres départements et les centres de recherche.*

Le Département comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants qui y dispensent des enseignements, y compris les enseignant.es vacataires.

**Article 2 : Direction du département**

*Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département est dirigé par une Directrice ou un Directeur.*

La Directrice ou le Directeur est élu.e à bulletins secrets, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, à la majorité relative aux autres tours.

Sont éligibles : les PR, MCF, PRAG et PRCE titulaires qui assurent au moins le tiers de leur service statutaire dans le Département.

La Directrice ou le Directeur est élu.e pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois, par les enseignantes et les enseignants titulaires du Département (PR, MCF, PRAG, PRCE).

**Article 3 : Conseil du Département**

Au sein du Département est constitué un Conseil chargé de l'organisation et de la gestion des missions relevant du Département.

Le Conseil du Département regroupe toutes les enseignantes et tous les enseignants titulaires.

Toutes les décisions sont soumises au vote à la majorité des présent.es ou représenté.es.

Le Conseil ne peut valablement siéger que si la moitié plus un de ses membres sont présents ou représentés.

Le vote peut avoir lieu à main levée ou à bulletins secrets, dès lors que l'un des membres présents le demande.

Un.e membre du Conseil peut remettre un pouvoir à un.e autre membre, mais nul.le ne peut recevoir plus de deux pouvoirs.

Le Conseil est consulté sur les maquettes pédagogiques.

Le Conseil de Département se réunit au minimum une fois par semestre, selon un ordre du jour établi par la Directrice ou le Directeur de département.

En fonction de l'ordre du jour, des membres de l'Administration de l'UFR peuvent être convié.es au Conseil du Département par la Directrice ou le Directeur du département.

La Directrice ou le Directeur de l'UFR peut également mettre à l'ordre du jour du Conseil de département toute question qu'il juge indispensable d'examiner.

Tout.e membre du département peut demander la mise à l'ordre du jour de toute question qu'il souhaite voir débattue.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque séance et adopté lors de la séance suivante.

**Article 4 : « Commission Paritaire Mixte »**

*Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département désigne en son sein une commission mixte enseignant.es / étudiant.es. Cette commission est chargée de l'évaluation des enseignements dispensés dans le Département.*

Cette Commission Paritaire Mixte comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent au sein du département, ainsi que des délégué.es étudiant.es, élu.es en début d'année universitaire et pour une année universitaire ; remplacé.es si nécessaire par leurs suppléant.es élu.es également.

La « Commission Paritaire Mixte » se réunit au moins une fois par semestre sur convocation de la Directrice ou du Directeur de département.

Elle est consultée sur toutes questions relatives aux enseignements.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque commission.

**Article 5 : Attributions de la Directrice ou du Directeur**

- La Directrice ou le Directeur du Département propose la candidature des enseignant.es ou intervenant.es vacataires, candidature qui est ensuite soumise pour validation à la Commission de recrutement de la composante.

- Il ou elle est consulté.e par la Directrice ou le Directeur de l'UFR sur la composition des jurys de diplômes.

- Il ou elle peut être consulté.e sur l'organisation de manifestations auxquelles peuvent participer des enseignant.es (salons, forums, etc.).

- Il ou elle propose au Conseil de l'UFR, après consultation du Conseil de Département :

- les modalités de contrôle de connaissances
- la création de nouveaux enseignements
- le contenu du livret pédagogique de l'étudiant.e, en cas de modifications par rapport à l'année précédente.

- Il ou elle propose en concertation avec le ou la responsable du master :

- la répartition des services établie de manière collégiale par les enseignantes et les enseignants, y compris les enseignants référents, le PPP (projet personnel professionnel). Les services sont ensuite soumis en début d'année universitaire à la consultation du Conseil de l'UFR réuni en formation restreinte aux seul.es enseignantes et enseignants.
- l'utilisation du budget du centre financier du département sous le contrôle de la ou du gestionnaire budgétaire.
- une version des emplois du temps par année d'études et semestres.
- la répartition des tutorats pédagogiques pour les stages entre toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent dans les formations de licences et de masters.

*Conformément aux statuts de l'UFR,*

*- La Directrice ou le Directeur participe au bureau des Directrices et des Directeurs de Départements et des chargé.es de mission (article 6).*

*- La Directrice ou le Directeur est invité.e à participer avec voix consultative aux séances du Conseil de l'UFR (article 10).*

**Article 6 : Modifications :**

Toute modification du Règlement Intérieur sera soumise à l'approbation du Conseil du Département avant adoption par le Conseil de l'UFR.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil de département du 2 décembre 2016.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil l'UFR du 14 avril 2017.



## **REGIME GENERAL DES ETUDES UJM ET SPECIFIQUES DE LA COMPOSANTE**

Documents disponibles sur le site internet de la composante :  
<https://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Le règlement général des études de l'UJM récapitule, en un document unique, les dispositions communes aux différentes Facultés et Instituts en matière d'organisation des formations, d'organisation et de validation des examens et de délivrance des diplômes.

Il s'applique à l'ensemble des formations de l'Université Jean Monnet conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires), DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE et MASTER.

Les dispositions particulières à la faculté sont consignées dans le règlement des études spécifique ci-dessous.

### **5.2 UNITES D'ENSEIGNEMENT LIBRES**

Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant.e.s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

## **6. VALIDATION DES CREDITS**

### **6.4. PRINCIPES GENERAUX DU RATRAPAGE**

**Le rattrapage n'est pas obligatoire.**

- Un.e étudiant.e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.
- Un.e étudiant.e absent à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.
- Règle générale : L'étudiant.e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1ère session, soit celle du rattrapage.

### **6.5 JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES**

#### ***JURY DE PROGRESSION***

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

#### ***JURYS DE DIPLOME***

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

- Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

## **7. ASSIDUITE**

### **7.1 CAS GENERAL**

L'étudiant.e. qui a trois absences injustifiées à un cours ne pourra pas se présenter à l'examen correspondant de 1ère session (épreuve de contrôle continu et/ou épreuve terminale). Il sera ainsi déclaré « absent » au cours concerné. La mention « absent » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant.

## **14. DISPOSITIONS PARTICULIERES**

### **14.1. LICENCE**

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire.

## ***Règles spécifiques d'obtention de la licence***

### ***Licence mention LEA :***

Pour valider la L3 de la licence de LEA, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l'année et :

- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 5
- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 6.

### ***Licence mention LLCER parcours Espagnol :***

Pour valider la L3 de la licence LLCER Espagnol, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l'année et :

- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 5
- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 6.

## ***Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé intégralement***

### ***Licence mention LEA :***

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3, UE4 et UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3 et UE5 du semestre 1.

### ***Licences mention Lettres et mention Humanités***

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 1.

### ***Licence mention Musicologie***

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 1.

### ***Licence mention LLCER parcours Anglais***

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre du semestre 1.

### ***Licence mention LLCER parcours Espagnol***

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 1.

### ***Licence mention Arts plastiques***

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre du semestre 1.



- **Attention : les étudiant-e-s inscrit-e-s en bloqué doivent impérativement prendre contact avec les divers-es enseignant-e-s de tous les cours qu'elles ou ils suivent dès le début du semestre.**

**Italien LLCER Parcours bivalent Espagnol (mineure)**

**Semestre 3**

	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Rattrapage</b>	<b>ECTS</b>	<b>Coeff</b>
<b>UE1 Tronc commun</b>							<b>6</b>	<b>1</b>
Langue française		18		1 écrit d'1h30	1 écrit d'1h30	1 écrit d'1h30	2	
Anglais		18		Travaux en cours de semestre	1 écrit d'1h	1 écrit d'1h	2	
UE libre		18		Voir livret : Cours UE libres			2	
PPP1 – Présentation Licence professionnelle							Valid. S4	
<b>UE2 Langue Majeure Italien</b>						1 écrit 2h rattrapant l'UE langue	<b>12</b>	<b>2</b>
Thème		36		Notation écrite (moyenne d'au moins 2 notes)	1 écrit 1h		3	
Version		18		Notation écrite (moyenne d'au moins 2 notes)	1 écrit 1h		3	
Grammaire	6	6		Notation écrite	1 écrit 1h		3	
<i>Expression orale (dont 12h mutualisée avec LEA S3)</i>			12 12 avec LEA	Notation orale	1 oral		3	
<b>UE 3 Culture disciplinaire Majeure Italien</b>						1 oral par tirage au sort rattrapant l'UE Culture disciplinaire	<b>6</b>	<b>2</b>
Civilisation : Italie XVIe-XVIIe+ Analyse documents	12	12		Notation écrite	1 oral		4	
Géographie Italie	6	6		Notation écrite et orale	1 oral		2	

<b>UE4 Complément disciplinaire</b>							<b>6</b>	<b>2</b>
<b><u>UE 4 A</u> <u>Mineure</u> <u>espagnol</u> <u>débutants</u></b>								
Renfort de langue espagnole		12		Notation orale	1 oral	1 oral	2	
<i>Civilisation : Amérique (mutualisé L1/S1 espagnol)</i>	12	12		1 terminal écrit en espagnol	1 examen écrit d'1h	1 oral	2	
<i>Espagnol Continuants 1</i>		18		1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	2	
<b><u>UE4 B Mineure</u> <u>espagnol</u> <u>continuants</u></b>							<b>6</b>	
<i>Thème (mutualisé L2/S3 espagnol LLCER)</i>		24		1 écrit 1h	1 écrit 1h	1 écrit 1h	2	
<i>Version (mutualisé L2/S3 espagnol LLCER)</i>		24		1 écrit 1h	1 écrit 1h	1 écrit 1h	2	
<i>Expression orale (mutualisé L2/S3 espagnol LLCER)</i>			24	Notation orale	1 oral	1 oral	1	
<i>Civilisation Espagne (mutualisé L2/S3 espagnol LLCER)</i>	24			1 terminal oral en espagnol	1 oral en espagnol	1 oral en espagnol	1	

<b>COURS UE1 TRANSVERSALE : SEMESTRE 3</b>
--

**- Langue française 18H TD (responsable de l'enseignement : Pierre Manen)**

Ce cours se propose d'étudier le verbe d'un point de vue morphologique d'abord (analyse en morphèmes), syntaxique ensuite (étude des compléments du verbe) et sémantique enfin (étude de la valeur des principaux modes, temps et aspects).

**Italien LLCER Parcours bivalent Espagnol (mineure)  
Semestre 4**

	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	ECTS	Coeff
<b>UE1 Tronc commun</b>							<b>7</b>	<b>1</b>
Langue française		18		1 écrit d'1h30	1 écrit d'1h30	1 écrit d'1h30	2	
Anglais		18		Travaux en cours de semestre	1 écrit d'1h	1 écrit d'1h	1	
UE libre		18		Voir livret : Cours UE libres			2	
PPP2		5,5 + Cap Avenir					2	
<b>UE2 Langue</b>						1 écrit 2h rattrapant l'UE langue	<b>12</b>	<b>2</b>
Thème		36		Notation écrite (moyenne d'au moins 2 notes)	1 écrit 1h		3	
Version		18		Notation écrite (moyenne d'au moins 2 notes)	1 écrit 1h		3	
Grammaire	6	6		Notation écrite	1 écrit 1h		3	
<i>Expression orale (12h mutualisées avec LEA S4)</i>			24	Notation orale	1 oral		3	
<b>UE3 Culture disciplinaire</b>						1 oral par tirage au sort rattrapant l'UE Civilisation	<b>6</b>	<b>2</b>
Civilisation : Italie XVe-XVIe Analyse documents	12	12		Notation écrite et orale	1 oral		3	
Histoire de l'art I	12			Notation écrite	1 oral		3	

<b>UE4 Complément disciplinaire</b>							<b>5</b>	<b>2</b>
<b>UE 4 A Mineure espagnol débutants</b>								
Expression orale			12	Notation orale	1 oral	1 oral	1	
<i>Civilisation Espagne (mutualisé L1/S2 espagnol)</i>	12	12		Terminal oral en espagnol	1 oral en espagnol	1 oral en espagnol	3	
<i>Espagnol Continuants 1</i>		18		1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	1	
<b>UE4 B Mineure Espagnol continuants</b>								
<i>Thème (mutualisé L2/S4 espagnol)</i>		24		1 écrit 1h	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1	
<i>Version (mutualisée L2/S4 espagnol)</i>		12		1 écrit 1h	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1	
<i>Expression orale (mutualisée L2/S4 espagnol)</i>			24	Notation orale	1 oral	1 oral	1	
<i>Civilisation Amérique (mutualisée L2/S4 espagnol)</i>	24			Terminal oral en espagnol	1 oral en espagnol	1 oral en espagnol	2	

#### **COURS UE1 TRANSVERSALE : SEMESTRE 4**

##### **- Langue française 18H TD (responsable de l'enseignement : Pierre Manen)**

Ce cours se propose d'étudier d'abord les principaux types de réarrangements communicatifs, l'énonciation et les principales notions de grammaire textuelle.

##### **\*Présentation « langue française »:**

Au secours, la rhétorique revient ! Avec son cortège de mots barbares (c'est-à-dire grecs !) elle fait les délices des cuistres. Et pourtant : quel lecteur se voulant intelligent (c'est-à-dire nous tous) pourrait prétendre se passer d'un tel trésor ? Car la nomenclature rhétorico-stylistique est d'abord et avant tout une extraordinaire machine à trouver des idées, un moyen de cartographier la *terra incognita* des textes littéraires, d'aiguiser à leur sujet notre habileté interprétative, souvent prise en défaut.

Nommer les figures de rhétorique, c'est bien ; savoir les reconnaître dans un texte, c'est mieux ; comprendre en quoi elles peuvent transformer les intuitions du lecteur en commentaire pertinent, c'est ni plus ni moins que l'ambition de ce cours austère, utile et, espérons-le, passionnant.

##### **Bibliographie**

D. Bergez, V. Géraud et J.-J. Robrieux, *Vocabulaire de l'analyse littéraire*, Paris, Nathan Université, 1994 (première édition) et 2001 (édition mise à jour).

Barthes, Roland, *L'Ancienne Rhétorique, aide-mémoire*, Communications 16, 1970

##### **Textes au programme**

Lire : *Andromaque*, *Phèdre* : ces textes auront été lus pour le début du cours.

Ouvrages critiques : Roland Barthes, *Sur Racine* ; Thierry Maulnier, *Racine*.

### **Objectifs**

- Définir ou préciser un projet personnel et professionnel
- Confronter ce projet aux réalités du monde du travail
- Développer une attitude critique vis-à-vis des informations reçues
- Adopter une démarche active face à l'enseignement

### **Déroulement du module (5h30 en groupe, 2h Cap Avenir)**

#### **Étape 1 : Enseignant-e en groupe (environ 12 étudiant-es par groupe)**

- Présentation de la démarche
- Présentation des projets de recherche des étudiant-e-s et distribution des fiches.
- Présentation du Mooc 7 « Trouver le job de mes rêves »

#### **Étape 2 : Cap Avenir (2 h.)**

- CM (1h) de présentation sur la filière et ses débouchés
- Atelier de recherche documentaire en groupe (1h) sous la conduite d'un-e professionnel-le de l'orientation. Découverte des outils de recherche, repérage des documents nécessaires à la construction du projet.

#### **Étape 3 : Enseignant-e en groupe Bilan d'étape de la recherche documentaire et préparation de l'interview du professionnel.**

- Réalisation d'une interview  
Afin de confronter les informations trouvées au monde du travail, le dossier s'appuie sur l'interview d'un professionnel. Selon la disponibilité des professionnels, l'interview peut se faire directement, par e-mail ou par webcam.
- Séance facultative : Cap Avenir (2 h.)  
Atelier de préparation au CV et à la rédaction d'une lettre de motivation. Cet atelier ne sera pas évalué.

#### **Étape 4 : Enseignant-e en groupe (en fin de semestre)**

- Un oral : Chaque étudiant-e présente son projet oralement en dix minutes environ, éventuellement avec un support visuel (PowerPoint).
- Un écrit (remis à l'enseignant-e le jour de la soutenance)  
Rédaction d'une synthèse en une page recto verso minimum où l'étudiant-e tire les conclusions de sa recherche et donne une appréciation personnelle où, entre autres, il confronte la documentation et les informations reçues et précise sa position. Les différents documents du parcours (forum, interview, documents liés au métier) sont joints en annexes.

### **Évaluation**

Le dossier « projet personnel et professionnel » fait l'objet d'une validation et donne lieu à l'attribution de crédits ECTS dans le cadre du semestre 4 de licence.

La note reçue prend en compte :

- l'assiduité aux séances : 2 h avec Cap Avenir et 5h30 avec l'enseignant-e (points de pénalités pour absences non justifiées)
- la séance de présentation orale rendant compte de la démarche entreprise
- la synthèse écrite

Les étudiant-e-s inscrit-e-s en bloqué doivent prendre contact avec l'enseignant-e responsable de semestre ou d'année.

Pas d'examen de rattrapage.

**Italien LLCER Parcours bivalent Espagnol (mineure)  
Semestre 5**

	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	ECTS	Coeff
<b>UE1 Langue</b>					<b>1 écrit de 2h rattrapant l'UE Langue</b>	<b>12</b>	<b>2</b>
Thème écrit		12	Notation écrite (moyenne d'au moins 2 notes)	1 écrit de 2h		3	
Thème oral		12	Travaux oraux	1 oral		3	
Version		18	Notation écrite (moyenne d'au moins 2 notes)	1 écrit de 2h		3	
Grammaire	6	6	Notation écrite et orale	1 oral		3	
<b>UE2 Littérature et Civilisation</b>						<b>12</b>	<b>2</b>
<b>UE2.1. Majeure Italien</b>						<b>7</b>	
Civilisation M. Âge-XVe	6	6	Notation écrite et orale	1 oral	1 oral pour les 2 cours	2	
Littérature I N.B. Journées d'études et conférences italianistes et/ou ALL Présence obligatoire pour valider Littérature I	6	6	Notation écrite et orale	1 oral		2	
Italie contemporaine I	12	6	Notation écrite et orale	1 oral	1 oral pour les 2 cours	3	
Cinéma	12		Notation écrite	1 oral			
<b>UE2.2. A Mineure Espagnol pour débutants</b>						<b>5</b>	
<i>Civilisation Espagne (mutualisée L2/S3 espagnol LLCER)</i>	24		1 terminal oral en espagnol	1 oral en espagnol	1 oral en espagnol	3	
<i>Version (mutualisée L2/S3 espagnol LLCER)</i>		24	1 écrit 1 h	1 écrit 1 h	1 écrit 1 h	2	



<b>UE2.2. B Mineure Espagnol pour continuants</b>						<b>5</b>	
<i>Civilisation Amériq</i> <i>(mutualisée L3/S5 espagnol LLCER)</i>	24		1 terminal oral en espagnol	1 oral en espagnol	1 oral en espagnol	3	
<i>Version (mutualisée L3/S5 espagnol LLCER)</i>		24	1 écrit 1 h	1 écrit 1 h	1 écrit 1 h	2	
<b>UE3 Enseignement complémentaire</b>						<b>2</b>	<b>1</b>
<i>Anglais</i>		18	Travaux en cours de semestre	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1	
Initiation - arabe, ou - catalan, ou - portugais		18	Voir livret UE libres			1	
<b>UE 4 Ouverture professionnelle</b>						<b>4</b>	<b>1</b>
<b>Options au choix :</b> - Professorat Ecole - Professorat Collège /Lycée - FLE			Voir pages 26 à 33			<b>3</b>	
Conférences Arts et Culture	12		Note de synthèse en italien	Note de synthèse en italien	Note de synthèse en italien	1	

### Bibliographie et programme

- 1. Civilisation :** ouvrages conseillés par les enseignants concernés à la rentrée
- 2. Littératures :** *idem*

**Italien LLCER Parcours bivalent Espagnol (mineure)  
Semestre 6**

	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	ECTS	Coeff
<b>UE1 Langue</b>					<b>1 écrit de 2h rattrapant l'UE Langue</b>	<b>11</b>	<b>2</b>
Thème écrit		12	Notation écrite (moyenne d'au moins 2 notes)	1 écrit de 2h		3	
Thème oral		12	Travaux oraux	1 oral		2	
Version		18	Notation écrite (moyenne d'au moins 2 notes)	1 écrit de 2h		3	
Grammaire	6	6	Notation écrite et orale	1 oral		3	
<b>UE2 Littérature et Civilisation</b>						<b>10</b>	<b>2</b>
<b><u>UE2.1. Majeure Italien</u></b>						<b>6</b>	
Italie contemporaine II	12	6	Notation écrite et orale	1 oral	1 oral pour les 2 cours	3	
Littérature II N.B. Journées d'études et conférences italianistes et/ou ALL Présence obligatoire pour valider Littérature II	6	6	Notation écrite et orale	1 oral			
Histoire de l'art II	6	12	Notation écrite et orale	1 oral	1 oral	3	
Opéra	8		Travaux écrits	1 oral	1 oral		
<b>UE 2.2. A Mineure Espagnol pour débutants</b>						<b>4</b>	
<i>Civilisation Amérique</i> (mutualisée L2/S4 espagnol)	24		1 terminal oral en espagnol	1 oral en espagnol	1 oral en espagnol	2	
<i>Version</i> <sup>1</sup> (mutualisée L2/S4 espagnol)		12 version moderne	1 écrit d'1h	1 écrit d'1h	1 écrit d'1h	2	

<sup>1</sup> L'examen portera sur un texte de version moderne.

<b>UE2.2. B</b> <b>Mineure Espagnol</b> <b>pour continuants</b>						<b>4</b>	
<i>Civilisation Espagne</i> <i>(mutualisée L3/S6</i> <i>espagnol LLCER)</i>	24		1 écrit de 2h	1 écrit de 2h	1 écrit de 2h	2	
<i>Grammaire/Faits de</i> <i>langue (mutualisée</i> <i>mutualisée L3/S6</i> <i>espagnol LLCER)</i>		24	1 écrit d'1h	1 écrit d'1h	1 oral	2	
<b>UE3 Langues</b> <b>complémentaires</b>						<b>4</b>	
Anglais		18	Travaux pendant le semestre	1 écrit 1h	1 écrit 1h	2	
Initiation - arabe, ou - catalan, ou - portugais		18	Voir livret UE libres			2	
<b>UE 4 Ouverture</b> <b>professionnelle</b>						<b>5</b>	<b>1</b>
<b>Options au choix :</b> - Professorat Ecole - Professorat Collège Lycée - FLE - <b>Stage Culture</b> (20h min) et suivi de stage (commun esp. / italien)		8	Voir pages 26 à 33			3	3
<b>PPP</b> Ou <b>Traduction orale</b> (Italien LEA)						2	2

## Bibliographie et programme

Indications données par les enseignants concernés à la rentrée.

**OPTION PRÉPROFESSIONNALISANTE L3 LETTRES & LLCER  
INITIATION À L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ**

**Semestre 5 :**

**CM 18 h, « Histoire du système éducatif », M. Masson**

Ce cours consistera en une sensibilisation au(x) métier(s) de l'enseignement en les présentant dans le détail et en abordant les différentes perspectives d'évolution. Il s'agira de construire une vision pragmatique et réaliste et d'aborder des questions éducatives du point de vue de l'enseignant. Pour cela nous examinerons le métier d'enseignant sous différents angles (institutionnels, sociologique, psychologique, éthique...)

**Contrôle des connaissances :** travail à la maison ; rattrapage : un oral.

**TD 18 h, Mathématiques, Mme Canon**

**Contrôle des connaissances :** continu : un écrit 1h (coef. 1) + un terminal écrit 1h (coef. 2)

Bloqué : écrit 1 h ; Rattrapage : écrit 1 h

**Semestre 6**

**Stage d'observation dans l'enseignement maternelle et primaire** d'une durée minimale de 20 heures. L'étudiant doit trouver lui-même son lieu de stage.

Pièces à fournir obligatoirement avec l'imprimé de convention de stage : attestation d'assurance à responsabilité civile (voir la rubrique « précisions importantes » ci-dessous).

**TD (10 h), 1 ou 2 groupes, Mme Pujolas**

Le TD vise l'accompagnement méthodologique du stage et de la rédaction du rapport.

La présence aux séances de TD est obligatoire sauf dérogation exceptionnelle à motiver auprès de l'enseignant responsable et auprès du service Scolarité (dépôt d'une pièce justificative originale).

Trois absences non justifiées autorisent l'enseignant à ne pas accepter le rapport de stage.

**Rapport de stage :** il devra être déposé auprès du service de Scolarité, avant la date limite indiquée par l'enseignant-e en accord avec l'administration. Il fait environ 10 pages, comporte une partie descriptive, une partie documentaire et une partie d'analyse. Il doit respecter les règles du travail universitaire (pagination, sommaire, bibliographie, police et interligne, page de couverture, règles de citation). Le « cahier des charges » sera présenté en TD.

**Contrôle des connaissances :**

- le rapport de stage est noté par l'enseignant-e responsable du TD. Il devra être établi en deux exemplaires : le premier réservé à l'enseignant puis archivé à l'Université, le second conservé par l'étudiant.

- Valeur : **2 à 4 crédits ECTS selon les filières**

- Pas de session de rattrapage

Responsable de l'option : M. Julien MASSON

✉ : julien.masson@univ-lyon1.fr

Secrétariat administratif : Mme Annette COMPEAU (Service de la scolarité)

<b><i>Précisions importantes sur le stage</i></b>
<p><b>Un stage d'observation</b>  Lorsqu'il est accueilli dans un établissement d'enseignement, l'étudiant stagiaire n'est pas censé « faire la classe ». Dans les faits, cela peut se produire avec un petit groupe d'élèves ; dans ce cas, l'enseignant titulaire doit <b>toujours</b> être présent à ses côtés, dans la même salle que lui. Tout cela ne vaut pas pour les stages de soutien scolaire ou aide aux devoirs, qui sont, par définition, des stages d'action.</p>
<p><b>Temporalité</b>  Le stage a lieu pendant le semestre 6, sa durée minimale est de 20 heures. Les horaires sont fixés par accord entre le stagiaire et le maître de stage. Ils doivent apparaître sur la convention de stage.</p>
<p><b>Procédure administrative :</b>  La convention de stage est établie par l'étudiant.e (espace numérique MyUJM), en quatre exemplaires, à signer et faire signer par l'établissement ou l'organisme de stage, puis à remettre à la scolarité pour signature du directeur : un exemplaire pour l'étudiant (utilisable pour attestation lors de candidatures ultérieures), un pour l'établissement de stage, un pour le Service de Scolarité, un pour archivage en dernière page du rapport (dont, pour ce dernier cas, partie de bilan réservée au « maître de stage »).</p>

## Parcours PCL : Professeur de collège et de lycée

Il se déroule sur les **semestres 5 et 6** de la licence (soit les 2 semestres de la 3<sup>è</sup> année de licence) et s'adresse à tout-e étudiant-e désirant s'orienter plus tard vers les concours de l'enseignement, CAPES et agrégation, par l'ESPE.

Il comporte une première UE, au semestre 5, qui situe l'enseignement des langues (français et autres langues) dans une perspective historique.

Il s'adresse à tout-e étudiant-e de licence LLCER.

### SEMESTRE 5

	CM	TD	TP	ECTS	COEFF.
<b>UE1</b>					
<b>Histoire de la didactique des langues</b>		24		3	1

### SEMESTRE 6

	CM	TD	TP	ECTS	COEFF.
<b>UE2</b>					
<b>Initiation à la didactique des langues et des cultures :</b>				3	1
<b>1. Cours d'initiation</b> <b>2. Observation des classes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Stage d'observation (15-20 heures)</b></li> <li>• <b>Rapport écrit</b></li> </ul>		24			

## Semestre 5

### **UE 1 : Histoire de la didactique des langues**

*Grâce Ranchon, 24 h (1 groupe)*

#### **Objectifs**

- Posséder la terminologie en didactique des langues au travers d'une étude de l'évolution des courants méthodologiques depuis les origines jusqu'à aujourd'hui.
- Mener une réflexion sur les ruptures et les continuités qui ont émaillé l'histoire de la didactique des langues.

#### **Contenu**

- Définition des concepts : enseignement, apprentissage, méthode, méthodologie, didactique, pédagogie, compétences, objectifs, interculturel, etc.
- Les méthodologies : traditionnelle, directe, active, audio-orale, audio-visuelle, approche communicative, approche actionnelle, approches plurielles, etc.

## **Méthodologie**

Les cours proposeront alternativement des contenus théoriques, des études de textes de référence et de manuels de langue.

## **Évaluation**

Examen final (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

## **Bibliographie**

BARTHELEMY F., GROUX D., PORCHER L., 2011, *Le français langue étrangère*, Paris, L'Harmattan, Coll. Cent mots pour.

CUQ J.-P., GRUCA I., 2002, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG.

CYR P., 1998, *Les stratégies d'apprentissage*, Paris, CLE international.

GALISSON R., 1980, *D'hier à aujourd'hui la didactique générale des langues étrangères*, Paris, CLE international.

GERMAIN C., 1993, *Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*, Paris, CLE International.

MARTINEZ P., 1996, *La didactique des langues étrangères*, Paris, PUF, « Que sais-je ? » n° 3199.

PUREN C., 1988, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris, CLE international.

## **Semestre 6**

### **UE 2, Initiation à la didactique des langues et des cultures**

*Marie Christine Fougerouse, Grâce Ranchon, 24h (1 groupe)*

#### **Présentation**

La Faculté ALL propose à l'ensemble des licences un parcours pré-professionnel d'initiation aux métiers de l'enseignement, intégré au cursus des *Licences de langues vivantes LCE (allemand, anglais, espagnol, italien)*. Dans ce cadre, le Département de Français langue étrangère, qui dispose d'une expertise en didactique générale des langues et des cultures, assure un cours ou UE de pré-professionnalisation « Initiation à la didactique des langues et des cultures » d'une valeur de 6 crédits, à suivre au semestre 6 d'année de Licence LCE.

#### **Public**

Cette UE s'adresse **exclusivement** aux étudiant-e-s des Départements de langues vivantes étrangères de la Faculté ALL (anglais, espagnol, italien) projetant de s'orienter vers l'enseignement de leur langue étrangère de spécialité en collège ou lycée, et donc de préparer le CAPES ou l'Agrégation correspondants.

#### **Objectifs**

Cette UE vise à apporter une première sensibilisation et des bases qui seront utiles pour la préparation à l'épreuve pré-professionnelle de l'oral du CAPES, ainsi que pour les observations sur le terrain organisées dans le cadre de cette préparation par les ESPE.

Elle peut être présentée au titre du seul « parcours pré-professionnel d'initiation aux métiers de l'enseignement » des licences LCE, mais elle constituera aussi une bonne introduction à la didactique des langues pour les étudiant-e-s qui souhaitent par la suite préparer l'option FLE de Licence ou s'inscrire dans un des deux parcours de la mention « Didactique des langues » de Master proposés par le département de FLE : « Ingénierie des Formations, Plurilinguisme et Interculturel » ou « Sociodidactique, Contacts des langues et des cultures ». On trouvera sur

le site de l'université, en cliquant sur le lien « Présentation des formations du Département de FLE », une présentation détaillée de ces formations.

### **Contenus et méthodologie**

Cette UE se compose d'apports théoriques concernant la didactique des langues et des cultures (« cours d'initiation » de 24 heures), ainsi que d'un stage d'observation sur le terrain (15-20 heures) donnant lieu à un rapport écrit (de 20 pages environ hors annexes). Il s'agit d'une UE « interlangues » : le cours d'initiation portera sur la didactique générale des langues - même si bien entendu pourront être comparées, sur tel ou tel point, les traditions didactiques des différentes langues -, et les étudiant-e-s seront invité-e-s à apporter en cours des observations dans des classes de langues vivantes différentes, à des niveaux différents, de l'enseignement primaire ou secondaire, pour offrir au groupe des éléments de comparaison et de réflexion.

### **Evaluation**

Les observations et la rédaction du rapport de stage correspondant sont obligatoires.

Le rapport de stage d'observation, thématiqué et problématisé, est la seule évaluation de cette UE. Il est en relation étroite avec les 24 heures de cours d'initiation : il s'agit pour l'étudiant-e de montrer qu'il/elle est capable de recueillir systématiquement des données d'observation ciblées et de les présenter rationnellement en réutilisant à cet effet les concepts et modèles présentés et travaillés pendant le cours.

Le rapport de stage vérifiera, par l'analyse des observations, l'appropriation des données théoriques du cours.



<b>Option licence FLE</b>
---------------------------

Elle s'adresse aux étudiant-e-s de licence de Langues Vivantes (départements de LCL) et peut s'intégrer dans leur 3<sup>e</sup> année de licence, **semestres 5 et 6**.

Elle comprend 5 UE réparties sur les semestres 5 et 6 : « *Histoire de la didactique des langues jusqu'aux années 1970* », « *Apprentissage d'une langue nouvelle* » et « *Approche linguistique du FLE : phonétique et phonologie* » au semestre 5 ; « *Actualité de la didactique des langues* » et « *Approche linguistique du FLE : morphologie et syntaxe* » au semestre 6.

<b>SEMESTRE 5</b>
-------------------

OPTION FLE	CM	TD	TP	3 ECTS	COEFF.
<b>UE1</b>					
<b>Histoire de la didactique des langues jusqu'aux années 1970</b>		24			1

	CM	TD	TP	ECTS	COEFF.
<b>UE2</b>					
<b>Apprentissage d'une langue nouvelle</b>		24			1

	CM	TD	TP	ECTS	COEFF.
<b>UE3</b>					
<b>Approche linguistique du FLE : phonétique et phonologie</b>		24			1

<b>SEMESTRE 6</b>
-------------------

OPTION FLE	CM	TD	TP	3 ECTS	COEFF.
<b>UE4</b>					
<b>Actualité de la didactique des langues</b>		24			1

	CM	TD	TP	ECTS	COEFF.
<b>UE5</b>					
<b>Approche linguistique du FLE : morphologie et syntaxe</b>		24			1

## Semestre 5

### UE 1 – Histoire de la didactique des langues jusqu'aux années 1970

Céline Jeannot Pietroy, 24h (1 groupe)

#### Objectifs

- Posséder la terminologie en didactique des langues au travers d'une étude de l'évolution des courants méthodologiques depuis les origines jusqu'aux années soixante-dix.
- Mener une réflexion sur les ruptures et les continuités qui ont émaillé l'histoire de la didactique des langues.
- Mener une réflexion sur les stratégies d'enseignement / apprentissage d'une langue nouvelle.

#### Contenu

- Définition des concepts : enseignement, apprentissage, méthode, méthodologie, didactique, pédagogie, compétences, objectifs, etc.
- Les méthodologies : traditionnelle, directe, active, audio-orale, audio-visuelle.

#### Méthodologie

Les cours proposeront alternativement des contenus théoriques, des études de textes de référence et de manuels de langue.

#### Évaluation

L'étudiant-e devra passer les deux évaluations suivantes :

- examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.
- rédaction d'une synthèse du « journal de bord » portant sur l'expérience d'apprentissage de la langue nouvelle (contrôle continu, bloqué et rattrapage).

#### Bibliographie

- BARTHELEMY F., GROUX D., PORCHER L., 2011, *Le français langue étrangère*, Paris, L'Harmattan, Coll. Cent mots pour.
- CUQ J.-P., GRUCA I., 2002, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG.
- CYR P., 1998, *Les stratégies d'apprentissage*, Paris, CLE international.
- GALISSON R., 1980, *D'hier à aujourd'hui la didactique générale des langues étrangères*, Paris, CLE international.
- GERMAIN C., 1993, *Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*, Paris, CLE International.
- MARTINEZ P., 1996, *La didactique des langues étrangères*, Paris, PUF, « Que sais-je ? » n° 3199.
- PUREN C., 1988, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris, CLE international.

## **UE 2 – Apprentissage d'une langue nouvelle : arménien**

*Hasmik Petrosyan , 24h (2 groupes)*

### **Objectifs**

- Se confronter à l'apprentissage d'une langue lointaine et nouvelle pour l'étudiant-e.
- Mener une réflexion sur ses propres stratégies d'apprentissage et sur les stratégies d'enseignement mobilisées par l'enseignant-e.

### **Contenu**

- Découverte et étude de la langue et de la culture cibles.

### **Méthodologie**

Les cours seront principalement centrés sur l'oral. Ils proposeront une approche interactive de la langue et de la culture cibles.

### **Évaluation**

- Examen oral dans la langue nouvelle (contrôle continu et rattrapage, pas d'examen bloqué).

## **UE 3 – Approches linguistiques du FLE : phonétique et phonologie**

*Grâce Ranchon, 24h (2 groupes)*

### **Objectifs**

- Situer une des disciplines-sources de la didactique du FLE/S – la linguistique – à partir des modèles véhiculés dans les manuels de langue et, plus spécifiquement, dans le domaine de la phonétique et de la phonologie.
- Découvrir les caractéristiques articulatoires et acoustiques des sons du français.
- Décrire le système phonologique du français et ses variations locales.

### **Contenus**

- Introduction à une discipline-source en didactique du FLE/S : la linguistique générale. Présentation de quelques concepts-clés de la discipline.
- Eléments de phonétique articulatoire. L'appareil phonatoire, le classement des sons du français. La transcription phonétique à l'aide de l'Alphabet Phonétique International.
- Eléments de phonétique acoustique. Les caractéristiques acoustiques des sons. Initiation à l'analyse acoustique de la parole.
- Eléments de phonologie et de prosodie, initiation à la variation.

### **Méthodologie**

Les cours feront alterner exposés magistraux et travaux dirigés.

### **Evaluation**

Examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

### **Bibliographie**

- CALBRIS, G., & MONTREDON, J., 1986, *Des gestes et des mots pour le dire*, Paris, Clé international.
- CARTON F., 1974, *Introduction à la phonétique du français*, Paris, Dunod.
- CHAMPAGNE-MUZAR C., BOURDAGES J., 1998, *Le point sur la phonétique*, CLE International « Didactique des langues étrangères ».
- CHISS J.-L., FILLIOLET J., MAINGUENEAU D., 2001, *Introduction à la linguistique française* (I, II), Paris, Hachette Supérieur « Les fondamentaux ».

- DETEY S., DURAND J., LAKS B., LYCHE C. (eds.), 2010, *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : ressources pour l'enseignement*, Paris, Ed. Ophrys.
- GADET F., 2006, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
- LANDERCY A., RENARD R., 1977, *Éléments de phonétique*, Bruxelles, Didier, Centre International de phonétique appliquée.
- LAURET B., 2007, *Enseigner la prononciation du français : questions et outils*, Paris, Hachette FLE.
- LEON M., LEON P., 2007, *La prononciation du français*, Paris, Armand Colin « La collection universitaire de poche ».
- LEON P., 2011, *Phonétisme et prononciations du français*, Paris, Armand Colin.
- MUNOT P., NEVE F.-X., 2002, *Une introduction à la phonétique : manuel à l'intention des linguistes, orthophonistes et logopèdes*, Liège, Editions du CEFAL.
- PAVEAU M.-A., SARFATI G.-E., 2003, *Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique*, Paris, Armand Colin « U ».
- VAISSIERE J., 2011, *La phonétique*, Paris, PUF.

## Semestre 6

### UE 4 – Actualité de la didactique des langues

*Céline Jeannot Pietroy, 24h (2 groupes)*

#### Objectifs

- Retracer l'évolution des méthodologies en didactique des langues et du français langue étrangère des années 1970 jusqu'aux avancées les plus récentes.
- Développer des outils pour l'analyse de manuels de langue.

#### Contenu

- Travail sur les concepts : communicatif, éclectisme, notionnel, fonctionnel, actionnel, etc.
- Les travaux du Conseil de l'Europe pour l'enseignement et l'apprentissage des langues : Niveau Seuil, Cadre européen commun de référence pour les langues, etc.
- Analyse de courants méthodologiques récents (approches plurielles) et de leurs influences sur l'enseignement/apprentissage du FLE.

#### Méthodologie

Les cours proposeront alternativement des contenus théoriques, des études de textes de référence et de manuels de langue ainsi qu'une réflexion sur les outils pour la classe de langue.

#### Évaluation

Examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

#### Bibliographie

- BÉRARD E., 1991, *L'approche communicative*, Paris, Clé International.
- BOURGUIGNON, C., 2006, « De l'approche communicative à l'approche communicative-actionnelle : une rupture épistémologique en didactique des langues-cultures », *Synergie Europe*, n° 1, p.58-73.
- Conseil de l'Europe, 2001, *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, Didier.
- Conseil de l'Europe, 2001, *Portfolio européen des langues*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.
- PORCHER L., 1995, *Le français langue étrangère*, Paris, Hachette.

PUREN C., 1994, *La didactique des langues étrangères à la croisée des méthodes : essai sur l'éclectisme*, Paris, Hatier / Didier.

ROBERT J.-P., ROSEN E., 2010, *Dictionnaire pratique du CECR*, Editions Orphys.

VILPOUX C., BLANCHET P., 2015, *Eduquer aux plurilinguismes et à la diversité en contextes francophones : démarches et outils*, Français et société, n°30, EME Editions.

### **UE 5 – Approche linguistique du FLE : morphologie et syntaxe**

*Céline Jeannot Pietroy, 24h (2 groupes)*

#### **Objectifs**

- Connaitre la différence entre grammaire traditionnelle et grammaires descriptives.
- Utiliser une méthodologie cohérente pour analyser les structures de base du français écrit et oral et réfléchir à la manière de les enseigner.

#### **Contenus**

- Les notions de norme et de variation (variations stylistique, sociale, géographique).
- Une méthodologie d'analyse de la phrase simple (syntagme nominal, adjectival, adverbial, verbal) écrite et de l'énoncé oral.
- Première approche des types de phrases.

#### **Méthodologie**

Les cours proposeront alternativement des présentations théoriques, des études de cas et une étude de productions d'apprenant-e-s de FLE/S.

#### **Évaluation**

Examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

#### **Bibliographie**

CUQ J.-P., 2003, *Dictionnaire de didactique en FLE / FLS*, Paris, ASDIFLE / CLE International.

DENIS D., SANCIER-CHATEAU A., 1994, *Grammaire du français*, Paris, Livre de poche.

GALISSON R., COSTE D., 1976, *Dictionnaire de Didactique des Langues*, Paris, Hachette.

LEON P., BHATT P., 2005, *Structure du français moderne : introduction à l'analyse linguistique*, Canadian Scholar Press.

MAINGUENEAU D., 2007, *Syntaxe du français*, Paris Hachette Supérieur.

RIEGEL M., PELAT J.-C., RIOUL R., 1997, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

## ÉTUDIER A L'ÉTRANGER EN LICENCE – PROGRAMME ERASMUS +

### 1) Définition :

Le programme Erasmus + de la Commission de l'Union Européenne a pour but de développer la mobilité étudiante en Europe. Il prévoit l'attribution de bourses aux étudiants qui choisissent d'effectuer une partie de leurs études dans une autre université de l'Union Européenne. Les études effectuées hors de France dans le cadre d'Erasmus sont validées dans le diplôme français.

### 2) Les partenaires italiens :

Les établissements d'enseignement supérieur italiens qui collaborent avec le Département d'Italien LLCER sont les suivants :

- Arezzo (Università degli Studi di Siena)
- Caserta (Seconda Università degli Studi di Napoli)
- Milan (Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano)
- Pavie (Università degli Studi di Pavia)
- Salerne (Università degli Studi di Salerno)
- Vérone (Università degli Studi di Verona)

D'autres dossiers de partenariats sont à l'étude. Des renseignements plus précis vous seront communiqués dès que possible par le Chargé de Mission Relations Internationales.

### 3) Modalités de participation au programme :

Chaque année, plusieurs étudiants du Département d'Italien LLCER sont susceptibles de participer au programme Erasmus +. La durée de séjour est d'un ou deux semestres. Pour partir l'an prochain, l'appel à candidatures se fera auprès des étudiants en novembre/décembre (une réunion sera organisée par le Chargé de Mission Relations Internationales). Pour tout renseignement, s'adresser à l'enseignant responsable pour le Département d'Italien LLCER : M. Lazzarin ([stefano.lazzarin@univ-st-etienne.fr](mailto:stefano.lazzarin@univ-st-etienne.fr)).

### 4) Critères de sélection des candidats à la mobilité :

Moyenne dans la spécialité (Italien LLCER) ; partiront les « x » meilleurs, dans un classement établi par le responsable Erasmus Italien LLCER, en concertation avec les collègues du Département.

## ASSISTANTS FRANÇAIS DANS LES PAYS DE LANGUE ITALIENNE

S'adresser au service de la scolarité pour toutes informations sur l'assistantat.

## PROGRAMMES ERASMUS-SOCRATES

L'Université Jean Monnet participe à deux PIC concernant des échanges avec les Universités de Pavie, Milan prévus pour des étudiants d'Italien de la filière LCE. La durée de séjour est de 7 mois. Il est possible de partir soit durant l'année de licence, soit de préférence, durant l'année de maîtrise.

L'enseignant responsable en Italien est **M. Lazzarin**.

## Adresses utiles : LIBRAIRIES FRANÇAISES ET ITALIENNES

- **Leggere per** Via Pippo Spano, 10 B  
50129 FIRENZE  
Tel. 00.39.055.5001423  
Fax. 00.39.055.5001422  
[legper@mclink.it](mailto:legper@mclink.it)  
[www.leggereper.it](http://www.leggereper.it)
- **Tour de Babel** 10, rue du Roi de Sicile - 75004 PARIS  
Tél. 01.42.77.32.40
- **Libreria Città di Firenze** Via Ruffini 1 - 50129 FIRENZE  
Tel. 00.39 /55/486441
- **Libreria Fogola** Piazza Carlo Felice, 19 - TORINO

## BIBLIOTHEQUES

Les étudiants ont la possibilité d'étudier :

- a) à la **Bibliothèque Universitaire**, voir fin livret
- b) à la **Bibliothèque Municipale Tarentaise de Saint-Etienne**,
- c) à la **Médiathèque interdépartementale** où un cahier est à la disposition pour les demandes d'achats de livres, 2, rue Tréfilerie, porte LR 1 (voir page suivante).
- d) dans les **bibliothèques des Centres de recherche de la MRASH (étudiants avancés), dans certaines conditions (s'adresser aux Centres)**.

### BIBLIOTHEQUE D'ITALIEN

1, rue Tréfilerie 42023 Saint-Etienne cedex 2

<http://www.univ-st-etienne.fr/scdoc/>

ouverte du lundi au vendredi 8h 30 à 18 h 30 samedi 9 h à 17 h

### Le réseau BRISE-ES

La Bibliothèque Universitaire de Tréfilerie fait partie du réseau des bibliothèques d'Enseignement Supérieur stéphanoise.

Le catalogue BRISE-ES permet de rechercher des documents dans tous ces établissements. Il est accessible à partir du site internet de l'UJM (rubrique bibliothèques) ou par le biais de l'ENT (onglet ressources documentaires).

L'inscription à la Bibliothèque vous permet d'emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau ainsi que dans les bibliothèques municipales de Saint-Étienne.

### L'accueil

Dans le hall d'entrée, des personnes vous accueillent pour répondre aux services suivants:

- l'inscription : munissez-vous de votre carte multiservices.
- le prêt, le retour, si besoin les prolongations de documents : la BU autorise l'emprunt de 6 documents pour 3 semaines.
- la réception d'ouvrages en magasin réservés via le catalogue BRISE-ES.
- la demande et la réception de périodiques en magasin.

Des postes informatiques permettent la consultation du catalogue BRISE-ES.

### Les pôles

Le fonds de la Bibliothèque est divisé en trois secteurs:

- Sciences Humaines et Sociales (SHS): porte jaune au rez-de chaussée
- Droit et Sciences Politiques: porte rouge au premier étage
- Arts Lettres Langues (ALL): porte bleue au premier étage

Chaque pôle propose des ouvrages, périodiques et autres documents en libre-accès (les périodiques ne sont pas empruntables). Vous avez accès à des postes informatiques et à des connexions par câble pour vos ordinateurs portables.

Les différents espaces sont réservés au travail individuel dans le calme. Si besoin des salles de travail en groupe sont disponibles.

**A chaque pôle, une personne est disponible pour vous aider dans vos recherches.**

### **Quelques repères pour trouver des informations concernant votre discipline**

#### **1- Les documents à la BU**

<b>Domaine</b>	<b>Cotes commençant par..</b>	<b>Localisation</b>
Linguistique générale	40... et 41...	Pôle ALL
Littérature générale	80...	Pôle ALL
Langue italienne	45....	Pôle ALL
Littérature italienne	850...	Pôle ALL
Bibliographies	015...	Pôle ALL
Préparation au concours	Selon le domaine	Pôle ALL Concours
Périodiques sur la linguistique, la littérature espagnole	XEP...	Pôle ALL
Histoire de l'Italie	945...	Pôles ALL et SHS
Géographie de l'Italie	915...	Pôles ALL et SHS
Arts de l'Italie	7 (45)...	Pôle ALL

#### **2- Les ressources numériques**

Via l'ENT, vous avez accès à des ressources documentaires numériques comme des livres numériques ou des bases de données:

- Factiva donne accès à des références d'articles de périodiques de la presse internationale.
- Francis donne accès à des références d'articles scientifiques dans plusieurs domaines dont la littérature et la linguistique.
- MLA (Modern language Association) donne accès à des références d'articles en linguistique et littérature.
- EEBO donne accès à des livres en texte intégral imprimés au Royaume-Uni entre 1470 et 1700.
- SUDOC est le catalogue collectif de toutes les BU françaises. Cette base est notamment utile à la recherche de thèses.
- Plus de 8000 revues en texte intégral dans l'onglet « revue numériques », plus de 3000 livres numériques dans l'onglet « livres numériques » !

Cette liste n'est pas exhaustive.

#### **Étudiants en première année**

Lors de votre premier semestre, vous assisterez à un cours de recherche documentaire. Ce cours sera l'occasion de répondre à vos questions.

#### **Prêt entre bibliothèques**

Ce service permet d'emprunter des documents dans d'autres bibliothèques. Pour tout renseignement, prendre contact avec Mme GRANGE (elisabeth.grange@univ-st-etienne.fr), bureau situé en secteur SHS





## Maison de l'Université

04.77.42.17.00

<http://www.univ-st-etienne.fr>

### **Orientation/réorientation, de documentation sur les filières, les métiers ou insertion professionnelle**

Orientation, Information et Documentation

Accompagnement à l'insertion : projet professionnel, recherche et convention de stage

**CAP Avenir**

[capavenir@univ-st-etienne.fr](mailto:capavenir@univ-st-etienne.fr)

04 77 42 17 16

### **Statistiques et enquêtes : Parcours d'études, taux de réussite.**

**Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)**

[ove@univ-st-etienne.fr](mailto:ove@univ-st-etienne.fr)

04 77 42 18 04

### **Santé, logement et vie quotidienne**

**Santé et Médecine Préventive Universitaire**

04 69 66 11 00

**Soutien psychologique**

04 69 66 11 05

*Tous mardi matin et jeudis toute la journée sur rendez-vous*

**Diététicienne**

04 69 66 11 05

*Les mercredis matin sur Rendez-vous*

**Assistante Sociale des Étudiants**

04 69 66 11 03

### **Accompagnement handicap et vie étudiantes**

Handicap, gestion des aides humaines et logistiques : 04 77 42 17 22

Vie étudiante, culture, associations ... : 04 77 42 17 23

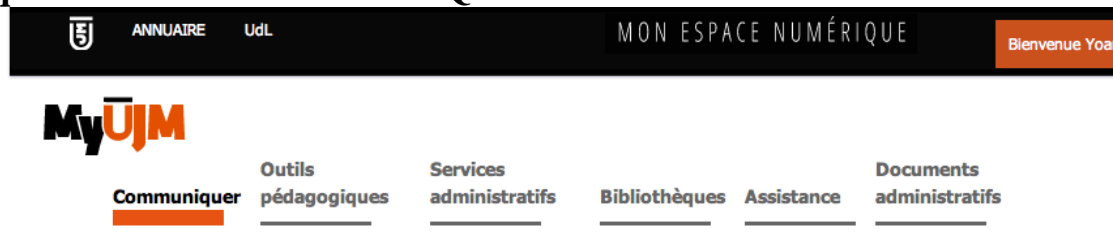
### **Activités sportives**

**SUAPS**

[suaps@univ-st-etienne.fr](mailto:suaps@univ-st-etienne.fr)

04 77 42 17 96

## LES SERVICES NUMÉRIQUES POUR LES ÉTUDIANT-E-S



🌐 : [www.univ-st-etienne.fr/myujm](http://www.univ-st-etienne.fr/myujm)

L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s, vos ami-e-s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché-e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne (grâce à la plateforme pédagogique Claroline Connect), d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.

Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

- Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.



**Pour les nouveaux étudiants : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.**

L'Université Jean Monnet met à votre disposition **deux salles de libre-accès informatique** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique :

- une sur le site de Tréfilerie, bâtiment D, 3e étage,
- une sur le site de la Métare, bâtiment H,

Ces deux salles sont ouvertes indifféremment à tous les étudiant-e-s, quelle que soit leur faculté de rattachement.



Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques de

Tréfilerie et de sciences, des places sont disponibles pour vous connecter en WIFI (réseau UJM-SF) . Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des sites de l'université.



Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un **quota d'impressions gratuites** différent selon votre année d'études.

Pour travailler en groupe, vous pouvez réserver des salles de TP autonomes auprès des personnels de libre-accès, sur les sites mentionnés précédemment (attention, aucune réservation n'est faite à l'avance, vous devez en faire la demande sur le moment et une salle ne vous sera attribuée qu'en fonction des disponibilités).

Pour toute information complémentaire, rendez-vous aux adresses suivantes :

🌐 <https://documentation.univ-st-etienne.fr>

🌐 <http://portail.univ-st-etienne.fr/bienvenue/presentation/dsi-pole-production-tice-et-services-252908.kjsp>

## LE SERVICE DES PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET - SAINT-ÉTIENNE




Le saviez-vous ? L'Université de Saint-Étienne dispose depuis 1972 d'un service d'édition qui publie des ouvrages variés (plus de neuf cents titres à ce jour) et susceptibles de vous intéresser : littérature française, langues et civilisations étrangères, histoire, géographie, arts plastiques, architecture, régionalisme, Antiquité, droit, économie, éducation, sciences... ?


Des **catalogues** peuvent vous être **remis sur simple demande au service** ou sont à **télécharger** sur le site Internet. Pour connaître les dernières publications des publications de l'Université de Saint-Étienne (PUSE) :


 <http://publications.univ-st-etienne.fr>


**Adresse** : 35, rue du 11 novembre,  
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

**Localisation** : site Tréfilerie, bâtiment L 2<sup>ème</sup> étage.

 04.77.42.16.52

 [publications@univ-st-etienne.fr](mailto:publications@univ-st-etienne.fr)

 <http://publ.univ-st-etienne.fr/publ>

 <https://publications.univ-st-etienne.fr>

**Heures d'ouverture** : 8h30-17h du lundi au vendredi